

« HELENE M'A TUER » ?

En grand secret, les directeurs interrégionaux des douanes commencent à travailler (avec plus ou moins d'entrain) aux **premières projections s'agissant de l'évolution des services**, en s'appuyant sur les perspectives budgétaires et sur le PSD 2018.

Les communications seront vraisemblablement faites au courant du second semestre (une fois les échéances électorales passées ?)

Cependant, les premières bribes que nous avons pu récupérer ne sont pas alarmantes : elles sont littéralement sanglantes. Ainsi, sur une direction interrégionale, niveau qui devient le cadre de référence d'à peu près tout, les pertes pourraient atteindre **30 % DES EFFECTIFS !** Vous imaginerez sans peine le carnage que cela peut également représenter en ce qui concerne le maillage territorial et les structures d'implantation.



Bien évidemment, le barrage d'artillerie à base de sorties sur la situation budgétaire et autres envolées de la Cour des Comptes, tombe à pic pour préparer les esprits. À ce niveau-là, le « projet stratégique », ainsi que nous l'avons déjà dit depuis un certain temps, a un synonyme tout trouvé : **jeu de massacre**. S'agissant de l'échelon régional, qui est l'une des grandes victimes désignées, on atteint des sommets (ou des profondeurs plutôt ...) avec le maintien d'à peine une petite dizaine de personnes, soit au moins 3 postes sur 4 disparaîtraient.

**HELENE
M'A
TUER**

Hélène avance et la Douane recule ?

Notre chère directrice générale, Hélène Crocquevieille a eu récemment une sortie aussi éclairante que tonitruante devant un parterre appartenant au Ministère de l'Intérieur. La cheftaine a indiqué qu'EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LA FRAUDE (LCF), LA DGDDI ALLAIT S'EFFACER DEVANT LA POLICE ET LA GENDARMERIE, AFIN DE SE RECENTRER SUR SA MISSION PREMIÈRE (!), L'ACCOMPAGNEMENT COMMERCIAL (sic). Dans la même veine, **la D-jette saluerait même l'extension du droit de transaction au Ministère de l'Intérieur, afin que la Douane puisse se dégager au maximum de ces sujets !**

Comme cela, au moins les choses sont claires (certes, elles l'étaient déjà un peu avant...) Hélène Crocquevieille a pour le moins la qualité de la cohérence et de la constance.

Quant au **Ministère**, qui avait jugé que la première copie du PSD était insuffisante en termes de LCF, il est totalemment décrédibilisé dans l'affaire.

Derrière les mots ronflants des documents d'orientation, voilà la réalité de ce qu'on veut faire de vous et de la Douane. L'heure est plus que jamais à la mobilisation contre ce plan qui n'aboutira à rien d'autre qu'à la casse et au sacrifice du Service Public Douanier sur l'autel budgétaire.

Paris, le vendredi 14 février 2014